

POUQUES-LORMES

M. Dupont, Maire de Pouques-Lormes

Mme Galiana, animatrice du Contrat Global « Cure-Yonne »



La protection des captages

15 février 2011



Le Contrat Global « Cure-Yonne »

Parc naturel régional du Morvan

- Objectifs: Préserver et l'améliorer la ressource en eau sur les bassins versants de la Cure, du Cousin et de l'Yonne amont
- Outil qui poursuit la politique du parc mise en place depuis 1999
- Territoire cohérent avec un programme multithématique
- Chiffres clés
 - 103 communes
 - 1 639 km des cours d'eau
 - 229 captages eau potable
- Durée du Contrat : juillet 2009 à juin 2014 – 5 ans





L'eau potable du Morvan

- Géologie:

Sol granitique
+ pluviométrie

- pas de grande nappe souterraine
- abondance d'eau en surface

- Captages dans les nappes peu profondes et dans les zones de fractures → captages vulnérables aux pollutions et aux étiages

Peu de pressions sur la ressource

- densité ~ 15 hab/km²
- activité forestière => 50% surface
- activité agricole => 40 % surface
 - 78 % élevage bovin majoritairement

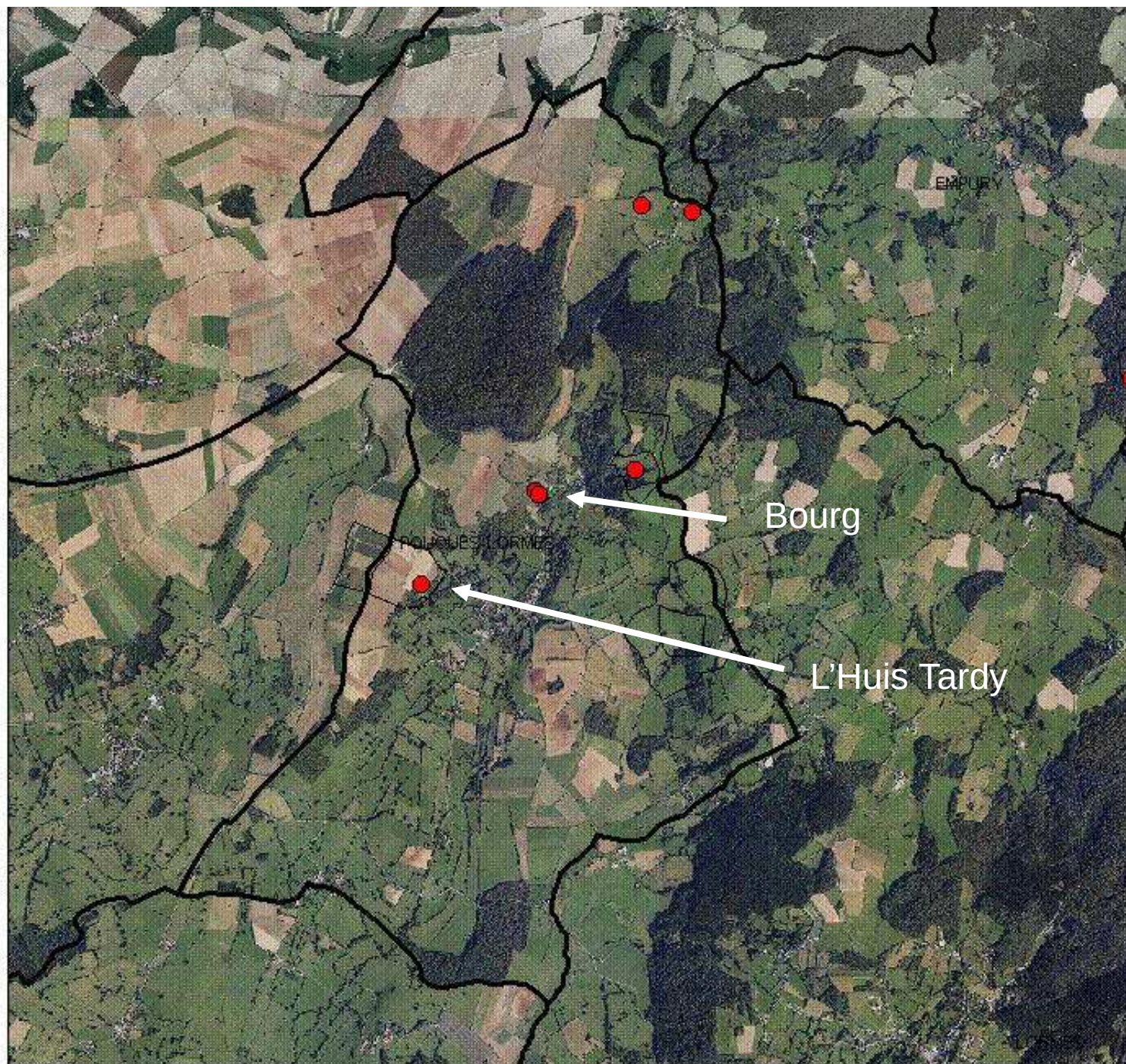
Néanmoins...

Pollutions sur 35 captages

- Sources de nitrates
 - Fertilisation, retournement prairie, défrichement forêt, assèchement marécage, eaux usées
- Sources de pesticides
 - Sapins de Noël
 - Culture
 - Zones non agricoles

POUQUES-LORMES

- Commune du Morvan entre le socle Granitique et le Bazois
- 169 habitants
- 5 captages publics d'eau potable pour 4 hameaux
- DUP faites
- gestion en régie communale avec une prestation de service
- Les sources sont fragiles et à faible débit



PROBLEMATIQUE RENCONTREE

- Depuis 20 ans, problèmes de qualité récurrents concernant les paramètres bactériologiques et nitrates

Captages du Bourg:

bactériologie et turbidité

Captage de l'Huis Tardy

taux de nitrates ~ 40mg/l

bactériologie



SOLUTION MISE EN PLACE

Obj de résultat: fournir une eau potable de qualité

Choix: maîtrise foncière des PPC

1^{ère} étape: lors du remembrement, la commune achète des terrains (années 90)

2^{ème} étape: elle les échange sur le PPC

3^{ème} étape: réflexion sur l'occupation des parcelles

- La commune est propriétaire de 12ha sur les PPC, soit 36%
- Choix de la commune de boiser ces parcelles
- Partenariat avec l'ONF pour le choix des essences
 - Type de sol
 - Valorisation économique
- Courant 2000, la commune plante la totalité de ces 12 ha avec :
 - 1200 plants de noyer
 - 2100 plants de chêne
 - 80 plants de pin noir
 - 2000 plants de hêtres



Comment la commune a financé cette action?

- Subvention de l'Agence de l'eau Seine-Normandie
- Parrainage, 118 personnes ont parrainé un arbre, dont 90 habitants de Pouques
 - Convention
 - Minimum 20€/arbre
 - Usufruit pendant 20 ans
 - Chaque personne à donné un nom à l'arbre
- Fête de sensibilisation

Résultats après 10 ans

- Maîtrise foncière de 36% des PPR
- Taux de réussite des arbres, 75% (et 90% pour ceux plantés par la municipalité)
- Amélioration de la qualité bactériologique des captages
- Constat que la démarche était intéressante mais pas suffisante, donc la commune a lancé d'autres démarches de protection des captages:
 - Achat de nouvelles parcelles dans un autre PPC et contrat avec un agriculteur (2008)
 - Études BAC en 2011

Merci de votre attention !

